

MASTER I SCIENCES DE L'ÉDUCATION

FORMATION PRESENTIEL
(Formation Initiale)

➤ ANIMATION ET ÉDUCATION POPULAIRE

Responsable pédagogique : Hakima MOUNIR
Responsable d'année : Laurence COSTES

Gestionnaire de scolarité : Carole PRIGENT

SOMMAIRE

CANDIDATURES ET INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES	4
PRINCIPES GÉNÉRAUX CONCERNANT LE MASTER	8
COORDONNEES DES ENSEIGNANTS	13
CALENDRIER	14
ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS	16
UE 1 - Transformations et mutations éducatives et sociales	17
UE 2 - Méthodologie de la recherche	28
UE 3 - Langages et outils professionnels	31
UE 4 - Contextes et environnements professionnels	38
UE 5 - Séminaire de pré-spécialisation	41
UE 6 - Pratiques de la recherche.....	51

CANDIDATURES ET INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

CANDIDATURES

Sont admis sur dossier de candidature :

Les titulaires d'un BAC +3.

Les étudiants concernés doivent postuler par le biais de l'application « monmaster.gouv.fr »

Sont admis par la Validation des Acquis de l'Expérience (V.A.E.) ou la Validation des Acquis Professionnels (V.A.P.) :

Les personnes qui ne justifient pas de ce niveau d'étude mais dont l'expérience professionnelle est en rapport avec le monde éducatif.

Les conditions requises, les informations et les démarches à effectuer sont renseignées sur le site de l'UPEC.

Pour la V.A.E. :

[Direction de la Formation Professionnelle \(DIFPRO\) - UPEC \(u-pec.fr\)](#)

Pour la V.A.P. :

[Direction de la Formation Professionnelle \(DIFPRO\) - UPEC \(u-pec.fr\)](#)

Les dossiers sont disponibles à la DIFPRO (Direction de la Formation Professionnelle) :

Maison de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat Etudiant (MIEE)

Campus Mail des Mèches

94010 Créteil Cedex

formpro@u-pec.fr

INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

Inscription administrative en ligne pour :

- Les étudiants inscrits à l'UPEC pour l'année universitaire 2023/2024
- les étudiants qui ont déposé leur candidature en ligne par le biais de :
« monmaster.gouv.fr »

Les inscriptions en ligne pourront se faire à partir du 8 juillet 2024.

Inscription administrative en présentiel pour :

- les étudiants étrangers (DAP, Campus France)
- les anciens étudiants de l'UPEC non-inscrits en 2023/2024

Les dossiers d'inscription sont transmis par mail par la scolarité. L'étudiant devra prendre rendez-vous au SIOE directement en ligne. L'étudiant devra ensuite se présenter pour son inscription à la date du rendez-vous qui lui sera fixée sur son dossier à cette adresse :

SIOE
Bureau des inscriptions - Bâtiment I, niveau 0
61, Avenue du Général de Gaulle
94010 Créteil Cedex

SCOLARITE

Carole PRIGENT
Gestionnaire de scolarité
Immeuble Pyramide, 6^{ème} étage, bureau 614
+33 (0)1 45 17 44 66
carole.prigent@u-pec.fr

STAGES

Chaque année Saloua KAOUK, gestionnaire du pôle formation continue, insertion professionnelle et partenariats présente aux étudiant.es les modalités administratives et institutionnelle des stages en même temps que Laureline DUPUY, chargée des relations internationales au sein de l'UFR.

Saloua KAOUK
Gestionnaire du pôle formation continue, insertion professionnelle et partenariats
Immeuble Pyramide, bureau 603, 6^{ème} étage
+33 (0)1 45 17 44 38
soip.sess-staps@u-pec.fr

Étapes pour établir sa convention de stage

Quand chercher votre stage ?

- Attention ! Il est fortement conseillé de rechercher très tôt un organisme d'accueil pour la réalisation du stage.
- N'attendez pas le dernier moment pour compléter et faire signer vos conventions de stage. En effet des délais de traitement sont nécessaires (vous êtes très nombreux !)
- Un stage ne peut pas commencer sans convention de stage signée de toutes les parties.
- Un délai moyen de deux semaines est nécessaire pour le traitement de votre convention, son contrôle réglementaire et sa validation sur eStage.

Comment trouver votre stage ?

- Annonces : les applications spécialisées (Indeed, LinkedIn...), les réseaux sociaux (Facebook emploi...), les anciens étudiants, les associations des étudiants, les affichages dans les UFR etc.
- Bureau de l'insertion professionnelle et des stages de l'UFR SESS-STAPS.
- Votre réseau personnel, vos connaissances...
- Les enseignants référents...

Comment établir votre convention de stage ?

Avant de saisir votre convention, réunissez les documents suivants :

- Fiche de liaison : faites remplir la fiche de liaison par la structure d'accueil et votre enseignant référent.
- Informations CPAM : vous les trouverez sur votre attestation de droits à l'assurance maladie, ou de celle de vos parents si vous y êtes toujours affilié.

Ensuite vous saisissez votre convention de stage en ligne sur le lien eStage : <https://stage.u-pec.fr>

- Une fois votre convention contrôlée par le bureau des stages, vous recevrez un courriel vous demandant de vous présenter pour récupérer votre convention en trois exemplaires originaux auprès de votre gestionnaire de scolarité.
- Les trois exemplaires originaux de votre convention devront être signés par : vous, votre enseignant référent, votre structure d'accueil et votre tuteur professionnel.
- Vous rapportez les trois exemplaires originaux signés, à votre gestionnaire de scolarité, qui se chargera de les faire signer par la direction de l'UFR.
- Une fois les trois exemplaires originaux signés, votre gestionnaire de scolarité vous adressera un courriel pour venir récupérer deux exemplaires originaux. Vous gardez un exemplaire et vous donnez l'autre à votre structure d'accueil.

Vous n'êtes autorisé à commencer votre stage qu'une fois votre convention signée par l'ensemble des parties.

Bureau des stages

UFR SESS-STAPS

Pour les étudiants français :

Les étudiants de l'UPEC peuvent effectuer une mobilité internationale dans le cadre de leur cursus universitaire.

Pour obtenir de plus amples informations sur les séjours d'études (Erasmus +, CREPUQ, MICEFA...) ou encore sur les stages à l'international, veuillez prendre contact avec Laureline DUPUY.

Pour les étudiants étrangers :

Les étudiants étrangers qui suivent des cours pour un ou plusieurs semestres dans notre Université, doivent prendre contact avec Laureline DUPUY.

Attention : pour les étudiants étrangers qui viennent dans le cadre du programme Erasmus +, il est possible de recevoir une évaluation spécifique.

Pour cela, ils doivent pour chaque cours suivi, rencontrer le professeur responsable et convenir avec lui du mode d'évaluation. Ils peuvent aussi choisir de partager le même type d'évaluation que tous les étudiants. Dans ce cas, les mêmes critères leur seront appliqués.

Laureline DUPUY
Chargée des Relations Internationales
Immeuble Pyramide, bureau 605, 6^{ème} étage
+33 (0)1 45 17 44 75
laureline.dupuy@u-pec.fr

PRINCIPES GÉNÉRAUX CONCERNANT LE MASTER

OBJECTIFS DU MASTER

La mention « Sciences de l'éducation » est structurée autour d'un tronc commun tout au long du M1 et du M2 et de quatre parcours :

- ➔ **Animation et Education Populaire**
- ➔ **Insertion Formation**
- ➔ **Intervention Sociale**
- ➔ **Expertise, Ingénierie et Projets Internationaux**

La mention de Master « Sciences de l'éducation » repose sur un tronc commun tout au long du M1 et du M2, et ce, pour tous les parcours.

Les unités d'enseignement visent à maîtriser:

- les transformations et mutations éducatives et sociales
- les contextes professionnels et les environnements territoriaux
- les méthodologies de recherche, d'enquêtes, de projets
- les langages et outils professionnels
- le pilotage d'organisation.

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Le Master se compose d'Unités d'Enseignement (UE) elles-mêmes composées d'Eléments Constitutifs d'Unités d'Enseignements (ECUE).

Les notes se compensent entre les ECUE à l'intérieur des UE, et entre les UE à l'intérieur des semestres.

Le calcul de la compensation intervient au moment de la délibération finale.

Les UE et ECUE acquis en totalité sont capitalisés pour les réinscriptions ultérieures sous réserve du maintien de leur contenu.

Par ailleurs :

- Un "rattrapage" ne peut être donné qu'à l'issue du jury de deuxième semestre (car les semestres se compensent entre eux)
- Même avec un 0/20, un étudiant n'a pas forcément droit à un rattrapage s'il apparaît que, sur son relevé de notes, il a quand même obtenu ses ECTS par compensation.

Tout dossier, rapport, note de synthèse devra être mis dans le casier de l'enseignant ou lui être remis directement.

Pour la seconde session (examen de rattrapage), les résultats sont disponibles individuellement sur le site, via votre espace numérique e-campus après la délibération du jury.

Il n'y aura pas d'affichage du PV de jury comme le précise la réglementation.

Les étudiants concernés doivent prendre contact avec le responsable de l'ECUE pour définir ce qu'ils auront à valider sauf si un partiel est prévu.

Les étudiants en régime dérogatoire doivent **OBLIGATOIREMENT** prendre contact avec les enseignants au mois de **septembre 2024**.

Aucun polycopié de cours n'est édité.
Quelques cours seront mis en ligne sur le site de l'Université.

REGLES DE PROGRESSION DANS LE CURSUS DU MASTER

L'étudiant obtient l'année quand la note finale est supérieure ou égale à 10.

REGIMES SPECIAUX D'ETUDES, REGIMES DEROGATOIRES

(cf. article 18 de l'arrêté du 23 avril 2002)

Le bénéfice d'un régime spécial d'études, est accordé en fonction de la liste établie par les textes. La demande doit être faite **au plus tard trois semaines après le début des enseignements de l'année**, sauf cas exceptionnel qui sera soumis au responsable de parcours. Les salariés, eux devront présenter un contrat de travail établissant cette qualité.

Pour tout étudiant la règle générale est le contrôle continu.
Seules les personnes salariées justifiant d'une activité salariée de 10h par semaine seront autorisées à s'inscrire partiellement ou totalement au contrôle terminal, pour les enseignements auxquels elles ne peuvent assister en raison de leur activité salariée.
La demande devra être effectuée **au plus tard 3 semaines après le début des enseignements, délai de rigueur**. Le formulaire de régime dérogatoire est à télécharger sur la page de la scolarité et à rendre complété à la scolarité, bureau 614.

CONTROLE DE L'ASSIDUITE

1. Contrôle de l'assiduité : régime général

L'assiduité aux travaux dirigés (TD) est obligatoire, sauf pour les étudiant.e.s bénéficiant d'un régime dérogatoire. Il est recommandé vivement à tous les étudiant.e.s de suivre **tous les cours magistraux**, même si la présence n'y est pas contrôlée.

Les étudiant.e.s doivent émarger sur une feuille de présence à chaque séance de TD. Le relevé des absences est effectué par l'enseignant.e en charge du TD, sur la base de ce document.

Les étudiant.e.s doivent respecter les obligations d'assiduité suivantes qui varient en fonction du volume horaire du TD auxquels il.elle.s assistent.

Volume horaire du TD	Entre 9h et 24h	Entre 24h et 60h
	Deux absences justifiées*	Trois absences justifiées*

* sont reconnues comme des absences justifiées des absences liées à des rendez-vous médicaux (généraliste ou spécialiste avec justificatif) et à des obligations administratives et familiales impérieuses (permis de conduire, JAPD, décès avec présentation d'un certificat). Les rendez-vous paramédicaux (ostéopathe, kinésithérapeute, etc.) sont exclus des absences justifiées.

En cas de non-respect de ces obligations d'assiduité, l'étudiant.e **se verra attribuer la note de 0 au contrôle continu pour la matière concernée**, même si les seules épreuves retenues pour l'établissement de la note finale sont celles du contrôle continu.

Les étudiant.e.s sont tenus de justifier toute absence auprès de l'enseignant.e en charge du TD.

Toute absence injustifiée entraîne la note de 0 au contrôle continu pour la matière concernée.

Toute absence à une évaluation notée en TD entraîne systématiquement la note 0. Dans le cas où l'absence est reconnue justifiée par l'enseignant.e en charge du TD, une épreuve de remplacement pourra être mise en place dans le cadre du TD si les conditions le permettent.

En cas d'absence à une épreuve d'examen terminal, et ce quel que soit le statut de l'étudiant.e (régime général ou régime dérogatoire), **l'étudiant.e sera réputé.e défaillant.e à l'épreuve en question et sera noté ABI (Absence Injustifiée).** Dans ce cas, l'Unité d'enseignement (UE), le semestre et l'année concernés ne peuvent être validés par les différentes modalités de compensation, le calcul de la moyenne étant impossible.

2. Contrôle de l'assiduité : régime dérogatoire

Les étudiant.e.s, dont la situation correspond à la liste énoncée dans l'article 12 de l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master, peuvent, s'ils en font la demande expresse auprès de la scolarité, bénéficier d'un régime d'études dérogatoire.

Ce régime spécial est en particulier réservé aux étudiant.e.s salarié.e.s et assimilé.e.s (notamment mères de famille, stagiaires, double-cursus, sportifs de haut niveau, artistes) qui justifient d'une activité professionnelle d'au moins 10 heures par semaine en moyenne. **Ces étudiant.e.s pourront s'inscrire partiellement ou totalement en contrôle terminal pour les enseignements auxquels ils/elles ne peuvent assister en raison de leur activité salariée** (certificat de travail et tout document justifiant leur situation). Il en est de même pour l'impossibilité d'être présent en TD.

Pour bénéficier du régime dérogatoire, une demande devra être effectuée au plus tard trois semaines après le début des cours du semestre, sauf cas exceptionnel qui sera soumis au responsable pédagogique du Master.

Dans l'attente de la réponse administrative statuant sur ce régime dérogatoire, les étudiant.e.s sont tenu.e.s d'assister aux TD selon les règles du régime général à partir du début des enseignements. En cas d'avis défavorable, les étudiant.e.s seront considéré.e.s comme relevant du régime général depuis le début des enseignements.

3. Retard

Les étudiant.e.s doivent arriver en cours et en TD à l'heure. ATTENTION : les retards au cours du semestre pourront être sanctionnés par l'enseignant.e en charge du TD.

Les **retards abusifs** (au-delà de 15 minutes après l'heure de début de l'enseignement) sont considérés comme une absence. Toutefois, lorsque le retard est lié à un événement exceptionnel et indépendant de la volonté de l'étudiant.e, l'enseignant.e en charge du TD peut, sur présentation d'un justificatif par l'étudiant.e, ne pas comptabiliser ce retard abusif comme une absence. En cas de retard abusif, l'enseignant.e en charge du TD est libre d'accepter que l'étudiant.e en question assiste ou non au reste de la séance de TD.

CALENDRIER ET ORGANISATION DES DEUX SESSIONS

La première session

Elle se déroule sous la forme d'épreuves de contrôle continu, de contrôle terminal, ou dans des combinaisons associant ou non les deux formes de contrôle.

La deuxième session (rattrapage)

Vous devez prendre contact avec l'enseignant concerné dès la publication des résultats de session 1.

Les résultats sont disponibles individuellement sur le site, via votre espace numérique « e-campus » après la délibération du jury.

L'étudiant n'est pas autorisé à se représenter à des UE ou ECUE validés directement ou par compensation.

REPORT DES NOTES DE 1^{ERE} SESSION

Pour la deuxième session, l'étudiant choisit les UE ou les ECUE non validés qu'il souhaite rattraper. Il se verra attribuer la meilleure des deux notes obtenues en 1^{ère} ou 2^{ème} session pour le calcul définitif à l'issue de la deuxième session.

La note de première session lui est automatiquement attribuée pour les UE ou ECUE auxquels il ne s'est pas présenté au rattrapage.

DUREE DE CONSERVATION DES ACQUIS

Les Unités d'Enseignement (UE) ou Eléments constitutifs d'unités d'enseignement (ECUE) sont capitalisables sans limitation de durée, mais en cas d'interruption, puis de reprise d'études, l'étudiant se trouve dans une situation de validation des études supérieures : les règles de prise en compte d'UE ou d'ECUE validés s'appliquent en fonction du parcours visé, de la date de validation de l'UE ou de l'ECUE et de l'éventuelle nécessité d'une actualisation des connaissances.

MODALITES DE COMPENSATION ENTRE LES SEMESTRES

Une compensation a lieu sur les deux semestres du cursus de la première année du Master.

LUTTE CONTRE LE PLAGIAT

Il est rappelé que, selon le Code de la propriété intellectuelle, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur (ou de ses ayants droits ou ayants cause) est illicite.

Seule la citation est tolérée, dûment référencée.

Plagier équivaut à recopier sans indiquer ses sources ou à paraphraser des propos sans en indiquer les références dans le corps du texte, en les faisant passer pour siens.

Ne vous laissez pas tenter par cette solution : il s'agit d'un vol intellectuel, d'une fraude à un examen universitaire et sanctionnée comme telle. En cas de reproduction, il convient donc de citer le texte entre guillemets; en cas de paraphrase, il faut indiquer à la fin du paragraphe la source de l'idée.

Pour plus de détails : <http://www.compilatio.net/fr/prevention/conseils/>.

Il est à noter que l'Université Paris-Est Créteil dispose d'un logiciel anti-plagiat utilisable par le biais de sa plateforme EPREL.

ALLEGEMENTS DE FORMATION

Les étudiants peuvent bénéficier d'un allègement de formation en fonction des diplômes obtenus antérieurement selon une grille d'allègement approuvée par l'Université.

Lorsque les étudiants bénéficient **d'un allègement de formation la note de 10 leur est attribuée.**

La demande, dûment justifiée, devra être déposée au moment des inscriptions pédagogiques au service de la scolarité de l'UFR, **3 semaines après le début des enseignements, délai de rigueur.**

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT

Un conseil de perfectionnement est organisé chaque année. L'objectif du Conseil de Perfectionnement du Master Sciences de l'éducation parcours Intervention Sociale (IS), Insertion Formation (IF), Animation et Éducation Populaire (AEP) et Expertise Ingénierie et Projets Internationaux (EIP) est de discuter des orientations de la formation tant du point de vue académique que sur le plan des parcours professionnels des diplômé.e.s. Il vise à intégrer les mutations socio-territoriales et internationales dans les enseignements, à anticiper l'insertion professionnelle des étudiant.e.s et à favoriser la coopération entre l'université et les acteurs des champs professionnels visés. C'est un espace d'échanges et de débats entre enseignants, représentants délégués des étudiants, et professionnels de terrain qui se donne pour objectif une amélioration constante de la formation. Le Conseil se réunit une fois par an en présence des enseignants responsables des parcours, de professionnels acteurs socio-économiques du territoire, mais aussi des délégué-e-s étudiants (le dernier conseil s'est tenu le 26 février 2024). Un CR est rédigé à l'issue de chaque séance de ce conseil.

COORDONNEES DES ENSEIGNANT.E.S

Nom	Prénom	Mail
ADANE	Yahia	yahia.adane@u-pec.fr
ALIX	Sébastien-Akira	sebastien-akira.alix@u-pec.fr
AMACH	Lissia	amachf@tcd.ie
ARGOUD	Dominique	argoud@u-pec.fr
BAUDEAU	Audrey	audrey.baudeau@u-pec.fr
CARIAT	Isabelle	isabellecariat@hotmail.com
COSTES	Laurence	laurence.costes@u-pec.fr
EL BADRAOUI	Meriem	csc.maisoncouste@yahoo.fr
FRETIGNE	Cédric	cedric.fretigne@u-pec.fr
HARRISON	Stuart	stuart.harrison@u-pec.fr
JAUNET	Christophe	christophe.jaunet@u-pec.fr
LABAN	Régine	rlaban@armedusalut.fr
LAMARE	Vanessa	v.lamare@live.fr
MBIATONG	Jérôme	jerome.mbiatong@u-pec.fr
MONTANDON	Frédérique	frederique.montandon@u-pec.fr
MOUNIR	Hakima	amounir@u-pec.fr
PEGOURIE	Ludovic	ludovic.pegourie@orange.fr
PINEAU	Gilles	gpineau@armedusalut.fr
SEMENOWICZ	Philippe	philippe.semenowicz@u-pec.fr
TAMERT	Redouane	redoua@live.fr

CALENDRIER

Réunion d'accueil et d'information lundi 23 septembre 2024 à 9h30

Immeuble La Pyramide, salle 105

Les cours et les TD suivent le même calendrier :

1ère session :

Semestre 1

Début de la formation	Semaine 39 - Lundi 23/09/2024
Vacances de Noël	Du 20/12/2024 après les cours
	Reprise des cours le 06/01/2025

Table ronde

Bilan M1 premier semestre

	Semaine 06 le 06/02/2025 le matin
	Semaine 06 le 06/02/2025 l'après-midi

Jury	Semaine 11 du 10 au 14 mars 2025
------	----------------------------------

Semestre 2

8 semaines de stage	A partir du mois de mars 2025
Jury	Semaine 25 du 16 au 20 juin 2025

2ème session :

Semestre 1 et 2

Jury	Semaine 28 du 7 au 11 juillet 2025
------	------------------------------------

La présence aux cours (TD et CM) est obligatoire.

Les cours sont donnés par demi-journées de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, sauf cas exceptionnel ou pour les conférences et les journées d'étude pour lesquelles les horaires sont indiqués sur le planning.

La plupart des cours ont lieu sur le site de La Pyramide.

Vous trouverez les informations concernant votre Master sur la page d'accueil de votre scolarité :

<http://sess-staps.u-pec.fr/scolarite/masters-sess/>

Vous devez consulter quotidiennement l'application ADE pour connaître votre emploi du temps et les différents changements possibles :

<https://ade.u-pec.fr/direct/>

- Utilisateur : sess_staps_web
- Mot de passe : (néant), puis OK
- Projet UPEC - 2024-2025 > Groupes > UFR SESS > A-SESS FORMATION INITIALE > MASTER 1 > Parcours.



ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

SEMESTRE 1 :

UE 1 - Transformations et mutations éducatives et sociales

Cours commun, parcours « IF », « IS », « AEP » et « EIPI »

ECUE 1.1 Cycle de vie et processus d'individuation	18h CM	4 ECTS
ECUE 1.2 Diversité et approches interculturelles	24h CM	4 ECTS
ECUE 1.3 Analyse des politiques publiques	45h CM	4 ECTS
ECUE 1.4 Politiques publiques européennes	18h CM	3 ECTS

UE 2 - Méthodologie de la recherche

ECUE 2.1 Méthodologie	12h TD	3 ECTS
ECUE 2.2 Techniques d'enquête	18h TD	3 ECTS

UE 3 - Langages et outils professionnels

ECUE 3.1 Langages et outils professionnels	24h TD	3 ECTS
ECUE 3.2 TICE	24h TD	3 ECTS
ECUE 3.3 Outils de professionnalisation	24h TD	3 ECTS

SEMESTRE 2 :

UE 4 - Contextes et environnements professionnels

ECUE 4.1 Analyse du travail et des organisations	24h TD	3 ECTS
ECUE 4.2 Découverte des milieux professionnels	24h TD	3 ECTS

UE 5 - Séminaire de pré-spécialisation

ECUE 5.1 Séminaire spécialisé	60h TD	3 ECTS
ECUE 5.2 Séminaire professionnel	24h TD	3 ECTS
ECUE 5.3 Contextes institutionnels	18h TD	3 ECTS

UE 6 - Pratiques de la recherche

ECUE 6.1 Etude de terrain	54h TD	8 ECTS
ECUE 6.2 Note de problématique	54h TD	7 ECTS

UE 1 - TRANSFORMATIONS ET MUTATIONS EDUCATIVES ET SOCIALES

Cours commun, parcours « IF », « IS », « AEP » et « EIP1 »

ECUE 1.1 Cycle de vie et processus d'individuation

4 ECTS

Enseignant responsable : Dominique ARGOUD (argoud@u-pec.fr)

18h CM

CONTENU

Il s'agit d'un cours visant à décrypter les mutations qui affectent le rapport des individus à la société. Pour cela, il sera fait référence aux analyses produites par la sociologie contemporaine sur le sujet.

Concrètement, il sera mis en avant le processus d'individuation en cours qui permet aux individus de s'abstraire partiellement des normes sociales et de définir eux-mêmes leur propre cheminement. Le processus d'individuation sera étudié du point de vue de l'avancement dans le cycle de vie, de l'enfance à la vieillesse. Ainsi, il apparaîtra que les différents temps sociaux qui scandent le cycle de vie ne se suivent plus de manière linéaire et irréversible. Par ailleurs, l'individuation s'observe également dans l'injonction faite par la société d'être responsable de soi-même et de ses choix, les diverses formes de contrôle social étant amenés à se transformer.

Dans un second temps, le cours développera une approche des politiques publiques. Il s'agira d'analyser en quoi les politiques publiques s'emparent de ce processus d'individuation pour mettre en place des dispositifs d'un genre nouveau tels que, par exemple, les comptes personnels. Nous nous interrogerons en particulier pour savoir si la société n'est pas en train de définir un nouvel « ordre protectionnel ».

BIBLIOGRAPHIE

Astier (I.), Duvoux (N.), *La société biographique : une injonction à vivre dignement*, L'Harmattan, Logiques sociales, 2006.

Bauman (Z.), *La vie liquide*, Le Rouergue/Chambon, 2006.

Bessin (M.), Bidart (C.), Grossetti (M.), dir., *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*. Paris : la Découverte, 2010.

Chamahian (A.), Lefrançois (C.) (dir.), *Vivre les âges de la vie. De l'adolescence au grand âge*. Paris : l'Harmattan, 2012.

Denave (S.), *Reconstruire sa vie professionnelle. Sociologie des bifurcations biographiques*. Paris : PUF, 2015.

Ehrenberg (A.), *La fatigue d'être soi. Dépression et société*. Paris : O. Jacob, 1998.

Giddens (A.), *Les conséquences de la modernité*. Paris : L'Harmattan, 1994 (1^{ère} édition 1990).

Kaufmann (J.-C.), *L'invention de soi. Une théorie de l'identité*. Paris : A. Colin, 2004.

Rist (B.), Rouxel (S.), dir., *Tous autonomes ! Injonction des politiques sociales ou fabrication collective*. Villeneuve d'Asq, Presses universitaires du Septentrion, 2018

Modalités d'évaluation de l'ECUE 1.1

Régime général : En contrôle continu (une fiche de lecture)

Régime dérogatoire : En contrôle continu (une fiche de lecture)

Rattrapage régime général et dérogatoire : Prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

ECUE 1.2 Diversité et approches interculturelles

4 ECTS

Enseignant(e)s responsables : Hakima MOUNIR (amounir@u-pec.fr)
Frédérique MONTANDON (frederique.montandon@u-pec.fr)

24h CM

CONTENU

A la faveur de la mondialisation et de la libre circulation des personnes (mobilité croissante) qui crée une situation de pluralité culturelle, on note un regain d'intérêt pour la problématique du « vivre ensemble ».

La diversité et l'interculturalité sont devenues des enjeux majeurs pour la construction de l'Europe, continent situé au croisement d'une multitude de langues et de cultures. La prise en compte de cette diversité au sein de la Cité, de l'école et des organisations est devenue indispensable pour envisager l'avenir.

La démarche interculturelle est une invitation à réfléchir et à penser autrement le rapport à la diversité et à l'altérité. Elle prend en compte en permanence la dynamique et la complexité des situations interculturelles.

Ce cours permettra de faire un état de la recherche et des pratiques relatives aux contextes interculturels.

Ce sera l'occasion de sensibiliser les étudiant.e.s à la thématique de la diversité et de l'interculturel de les mettre en capacité de définir et caractériser les situations interculturelles et d'identifier les facteurs propices ou néfastes au développement des relations interculturelles.

Objectifs pédagogiques:

- Repérer et analyser ses propres représentations et celles des usagers.
- Sensibiliser aux principes de la pédagogie du théâtre de l'opprimé.
- Acquérir les compétences pour animer un théâtre- forum dans un contexte interculturel
- Acquérir des outils permettant une attitude réflexive para rapport à sa pratique.

BIBLIOGRAPHIE

Guelamine F.(2000) . *Intervenir auprès des familles immigrées*. Paris: Dunod

Guelamine F.(2001). Les faces cachées de la « différence culturelle ». La construction d'une altérité ambiguë chez les travailleurs sociaux. *Cahiers du CERIEM*, 8, pp. 9-22.

Jovelin, E. (Dir) (2002). *Le travail social face à l'interculturalité*. Paris: L'Harmattan.

Lévi- Strauss, C. (1987). *Race et histoire*. Paris: Denoël .

Lipiansky, E.-M. (1999). Perception de l'autre et pédagogie des rencontres. In Demorgon, J. & Lipiansky, E.-M. (Dir.) *Guide de l'interculturel en formation*. Paris : Retz, pp. 149-157

Ogay, T. (2000). *De la compétence à la dynamique interculturelle*. Berne : Peter Lang

Pretceille, M. (1999). *L'éducation interculturelle*. Paris : PUF-Que sais-je ?.

Pretceille, M. (1986). *Vers une pédagogie interculturelle : approche conceptuelle, épistémologique et méthodologique*. Paris : Inrp, Publications de la Sorbonne.

Schnapper, D. (2007). Qu'est-ce que l'intégration ? Paris : Gallimard

Verbunt, G. (1996). Les obstacles culturels aux interventions sociales. Paris : Centre national de documentation pédagogique

Verbunt, G. (2004). La question interculturelle dans le travail social. Repères et perspectives. Paris : La Découverte

Wieviorka, M. (Dir.) (1996). Une société fragmentée ? Le multiculturalisme en débat. Paris : La Découverte, 1996

Wieviorka, M. (2001). La Différence. Paris : Editions Balland

Modalités d'évaluation de l'ECUE 1.2

Régime général : 100 % écrit

Régime dérogatoire : 100% écrit (Dossier individuel basé sur une fiche de lecture et une étude de cas via Eprel).

Rattrapage régime général et dérogatoire : 100% écrit (Dossier individuel basé sur l'analyse d'une situation interculturelle (prendre contact avec l'enseignant pour la date de remise du dossier).

1.3 - La formation

Enseignant responsable : Cédric FRETIGNE (cedric.fretigne@u-pec.fr)

CONTENU

Alors que la formation est socialement investie de finalités multiples, parmi lesquelles l'accroissement de la compétitivité des organisations productives, la « lutte contre le chômage » ou le développement de l'« employabilité » des salariés, l'objectif de cet enseignement est double :

1. Faire retour sur les enjeux sociopolitiques afférents à cette mobilisation tous azimuts de la formation.
2. Discuter des effets tangibles de cet investissement dans la formation (au niveau sociétal, des organisations productives et des individus).

BIBLIOGRAPHIE

Brucy G., Caillaud P., Quenson E., Tanguy L. (2007), Former pour réformer. Retour sur la formation permanente (1945-2004), Paris, La Découverte coll. «Recherches», 272 p.

Frétigné C. (2004), Une formation à l'emploi ?, Paris, L'Harmattan coll. « Savoir et formation », 388 p.

Frétigné C. (2007), L'appétence pour la formation. Une entreprise de rationalisation du flou, Paris, Michel HOUDIARD Éditeur coll. « Essais », 106 p.

Frétigné C. (2013), Ce que former des adultes veut dire, Paris, Publibook coll. « Sciences sociales », 94 p.

Ghaffari S. et Podevin G. éds (2008), Le Congé Individuel de Formation. Un droit national, des réalités territoriales, Préface de C. DUBAR, Rennes, PUR coll. « Des sociétés », 171 p.

Giret J.-F., Lopez A., Rose J. éds (2005), Des formations pour quels emplois ?, Paris, La Découverte coll. « Recherches », 389 p.

Laot F. F. et de Lescure E. éds (2008), Pour une histoire de la formation, Paris, L'Harmattan coll. « Histoire et mémoire de la formation », 137 p.

1.3 - L'insertion

Enseignant responsable : Philippe SEMENOWICZ (philippe.semenowicz@u-pec.fr)

9h CM

CONTENU

Nous commencerons par dresser un panorama des différentes structures intervenant dans le domaine de l'insertion, en analysant comment leur articulation et leur fonctionnement sont modifiés par la mise en place de France Travail. Puis nous apprécierons dans quelle mesure ces structures permettent de remédier aux situations de chômage. Nous nous centrerons sur les deux niveaux auxquels elles interviennent principalement : l'accompagnement des demandeurs d'emploi et l'intermédiation sur le marché du travail. A chacun de ces deux niveaux existent des débats concernant la consistance et l'impact de ces interventions.

BIBLIOGRAPHIE

BARON C., BUREAU M.C., LE DANTEC E., NIVOLLE P. (1994), « Les intermédiaires de l'insertion », CEE, Paris, Dossier n°1, Nouvelle Série, mai.

CASTRA D. (2003), *L'insertion professionnelle des publics précaires*, PUF, Paris.

DUVOUX N. (2009), *L'autonomie des assistés. Sociologie des politiques d'insertion*, PUF, Paris.

EBERSOLD S. (2001), *La naissance de l'inemployable ou l'insertion aux risques de l'exclusion*, Presses universitaires de Rennes, Rennes.

GUILLEY T. (2023), *France Travail, une transformation profonde de notre action collective pour atteindre le plein emploi et permettre ainsi l'accès de tous à l'autonomie et à la dignité par le travail*, Mission de préfiguration France Travail - rapport de synthèse de la concertation.

MAUGER G. (2001), « Les politiques d'insertion : une contribution paradoxale à la déstabilisation du marché du travail », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°136-137, pp. 5-14.

WUHL S. (1996), *Insertion : les politiques en crise*, PUF, Paris.

1.3 - Animation et éducation populaire

Enseignante responsable : Audrey BAUDEAU (audrey.baudeau@u-pec.fr)

9h CM

CONTENU

Après un détour par l'histoire afin de mieux comprendre ce que sont l'éducation populaire et l'animation socio-culturelle, d'hier à aujourd'hui, cet enseignement aura pour objectif d'analyser ensemble ce qui a constitué et constitue une politique pour l'éducation populaire et l'animation socio-culturelle.

Formation et métiers de l'animation, soutien des associations de jeunesse et d'éducation populaire, périscolaire et extrascolaire, autant de sujets qui composent le secteur Jeunesse et Education populaire (JEP) et qui méritent de bien comprendre l'articulation entre le monde associatif et les pouvoirs publics.

Enfin, un regard sur l'actualité de ces politiques publiques en faveur de l'éducation populaire et de l'animation socio-culturelle permettra de comprendre les enjeux actuels mais aussi les difficultés rencontrées.

BIBLIOGRAPHIE

Education populaire et puissance d'agir, Christian Maurel, le Travail du social, Editions Harmattan, 2010.

Anthologie de l'éducation populaire, Jean-Michel Ducomte, Jean-Paul Martin, Joël Roman. Editions Privat Paru le : 26/06/2013

Francis Lebon, Emmanuel de Lescure (dir.), L'éducation populaire au tournant du XXI^e siècle, Vulaines-sur Seine, Editions du Croquant, 2016.

Histoire de l'éducation populaire 1815-1945 Laurent BESSE, Carole CHRISTEN (dir), Presses universitaires du Septentrion, 2017.

Maurice HERZOG, un septennat pour une politique jeunesse et sports, 1958-1966 coordonné par Denis BARRIOLADE, Laurent BESSE, Arnaud LOUSTALOT, la documentation française.

Jeunesse et Sports. L'invention d'un ministère, 1928-1948. Marianne LASSUS. Editions INSEP ; 2017.

Jérôme Camus, Francis Lebon, Regards sociologiques sur l'animation, Paris, La Documentation française, 2015.

1.3 - Education

Enseignante responsable : Sébastien-Akira ALIX sebastien-akira.alix@u-pec.fr

9h CM

CONTENU

Qu'est-ce qu'une politique publique en matière d'éducation ? En quoi et comment transforme-t-elle le fonctionnement du système éducatif français qu'on a rapidement tendance à percevoir comme étant bloqué, impossible à réformer ? Quels sont les acteurs intervenant dans le processus de décision ? Quels sont leurs intérêts, leur logique d'action, leurs valeurs politiques ? Comment fonctionnent les institutions scolaires et en quoi prédéterminent-elles les grands choix possibles ?

Pour comprendre les rouages de la réforme de l'école en France depuis les années 1980, ce cours propose d'étudier plusieurs exemples de politiques éducatives qui pourront être : la politique d'éducation prioritaire, la décentralisation, les réformes curriculaires et les savoirs scolaires et de compétences, l'école inclusive, les politiques d'évaluation et le développement de politiques éducatives européennes et internationales.

L'objectif du cours n'est pas de dire ce que devrait être une « véritable » politique éducative mais de partir d'exemples concrets pour comprendre les enjeux et les difficultés liés à toute volonté de réforme. Quand cela sera possible, nous envisagerons également les effets (directs ou indirects, souhaités ou pervers) de ces politiques en termes de lutte contre la ségrégation scolaire au sens large, ainsi que leurs spécificités au regard de celles déployées dans d'autres systèmes scolaires.

BIBLIOGRAPHIE

Arendt Hannah, *La Crise l'éducation*, extrait de *la Crise de la culture*, Editions Gallimard, 1972

Duru-Bellat Marie, *Les inégalités sociales à l'école, Genèse et mythes*, PUF, 2002

Duercq Yves, *Politiques éducatives et évaluation, Querelles de territoires*, PUF, 2000

Dutercq Yves & Van Zanten Agnès, *L'évolution des modes de régulation de l'action publique en éducation, Education et sociétés*, 2001

Grek Sotiria, Lawn Martin & Ozga Jenny, *Qualité et pilotage de l'éducation, Education et sociétés*, 2011

Isambert-Jamati, Viviane, *Les savoirs scolaires, enjeux sociaux des contenus d'enseignement et de leurs réformes*, Editions Universitaires, 1990

Lascoumes Pierre & Le Galès Patrick, *Sociologie de l'action publique*, Paris, Armand Colin, 2007.

Lelièvre Claude, *Les politiques scolaires mises en examen*, Paris, ESF, 2008.

Lessard Claude & Carpentier Anylène, *Politiques éducatives : la mise en œuvre*, Paris, PUF, 2015.

Mons Nathalie., Les nouvelles politiques éducatives, Paris, PUF, 2007

Pons Xavier, L'évaluation des politiques d'éducation, Paris, PUF, 2011.

Pons Xavier, Les trois âges des politiques d'éducation. Contexte, fabrique et mise en œuvre des réformes, Rapport du CNESECO, Paris, Le CNAM, 2022.

Pons Xavier, La fabrique des politiques d'éducation. La rapidité sans la qualité ?, Paris, PUF, coll. « Education et société », 2024.

Van Zanten Agnès, L'école de la périphérie, Scolarité et ségrégation en banlieue, PUF, 2001

ECUE 1.3 – Social

Enseignante responsable : Isabelle CARIAT (isabellecariat@hotmail.com)

9h CM

CONTENU

Ce cours est une introduction aux questions sociales contemporaines en France et aux politiques sociales qui tentent d'y répondre. À partir d'exemples concrets, le cours tentera de saisir l'évolution de « la question sociale » (R.Castel) à travers le processus de construction des problèmes sociaux et de leur mise à l'agenda politique. Ce cours s'appuiera sur des travaux de sociologie et de science politique qui interrogent les liens entre des problématiques sociales, comme la pauvreté, la précarité par exemple, et les politiques sociales en saisissant la manière dont des groupes sociaux et des corps sont désignés comme « vulnérables » ou « déviants » par des politiques, des discours, des acteurs publics. L'objectif du cours sera de saisir les principales transformations qui affectent l'Etat social en matière de protection des individus contre les risques sociaux, comme l'individualisation des politiques sociales, la nouvelle gestion publique, l'évolution de la place des usagers.

BIBLIOGRAPHIE

Castel, Robert (1995). *Les métamorphoses de la question sociale, Une chronique du salariat*. Paris : Gallimard.

Castel, Robert (2003). *L'insécurité sociale, qu'est-ce qu'être protégé ?* Paris : Éditions du Seuil.

Ion, Jacques (dir) (2005), *Le travail social en débat(s)*. Alternatives sociales, Paris : La Découverte.

Valérie Löchen (2021), *Comprendre les politiques sociales*, Paris : Dunod.

Modalités d'évaluation de l'ECUE 1.3

Régime général : En contrôle terminal sous la forme d'une épreuve écrite : un dossier dont les consignes seront transmises aux étudiants fin janvier 2025, consignes sur EPREL

Régime dérogatoire : Un dossier dont les consignes seront transmises aux étudiants fin janvier 2025, consignes sur EPREL

Rattrapage régime général et dérogatoire : Un dossier individuel (prendre contact avec l'enseignant ayant posé le sujet à la première session)

ECUE 1.4 Politiques publiques européennes

3 ECTS

Enseignant responsable : Jérôme MBIATONG (jerome.mbiatong@u-pec.fr)

18h CM

CONTENU

Ce cours se donne pour objectif de mettre les étudiants en capacité d'identifier les politiques publiques de l'Europe (UE), comprendre les enjeux ainsi que les effets de ces politiques sur l'éducation, la formation et la cohésion sociale durable. Le cours se penchera alors sur l'Europe comme instance de fabrication des politiques publiques dans un contexte plurilatéral. Après avoir présenté le fonctionnement des institutions, nous identifierons les acteurs intervenant dans le processus de décision et de mise en œuvre des politiques publiques européennes, nous discuterons leurs logiques d'action et la manière donc ces politiques publiques contribuent à des transformations au niveau local dans des domaines tels que l'animation des territoires, l'intervention sociale, l'éducation et la formation, le développement humain, le développement durable.

BIBLIOGRAPHIE

- Aubin, C. (2007) « L'Europe sociale entre mythe et réalité », *Droit social*, n° 5, p. 618-622.
- Bakis, H., Ullmann, C., et Vidal, P. (2007). *L'influence de l'Union européenne sur les politiques infra-communautaires*. Netcom, 21-1/2 | Pp259-270.
- Construction de l'objet et outils d'analyse des politiques européennes*. Paris, L'Harmattan. Pp 8-24.
- Erhel C. , Palie, B. (2005). L'Europe sociale : entre modèles nationaux et coordination européenne. REP115 (6). 677-703.
- Hassenteufel, P. Surel, S. (2000). *Des politiques publiques comme les autres ?*
- Mathieu c., Sterdyniak h. (2008). « Le modèle social européen et l'Europe sociale », *Revue de l'OFCE*, n° 104.
- Robert C. (2007). "L'impossible modèle social européen", *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°166-167, pp. 95-109
- Wyplosz, C. (2005). Les nouveaux défis de l'Union européenne. *Politique étrangère*, hiver(4), 715-725. doi:10.3917/pe.054.0715.

Modalités d'évaluation de l'ECUE 1.4

Régime général : 100 % écrit (Dossier collectif par groupes de 4 personnes maximum, voir sur Eprel pour les consignes) à rendre au plus tard le 15 janvier 2025 via Eprel.

N.B : les groupes seront constitués lors du premier cours et du deuxième pour les retardataires. Au-delà un travail individuel sera proposé

Régime Dérogatoire : 100% écrit (Dossier individuel. Voir Eprel pour les consignes, à rendre le 15 janvier 2025 via Eprel).

Rattrapage : 100% écrit (Dossier individuel. Voir sur Eprel pour les consignes, la date de remise sera indiquée sur Eprel).

UE 2 – METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

ECUE 2.1 Méthodologie

3 ECTS

Enseignante responsable : Hakima MOUNIR (amounir@u-pec.fr)

12h TD

CONTENU

Ce cours a pour objectif de familiariser les étudiants(es) aux ficelles théoriques et pratiques de la recherche en sciences sociales.

Aussi, il vise à donner les connaissances de base indispensables à la réalisation d'un mémoire de recherche.

L'accent est mis sur les différentes étapes de la réalisation d'un travail de recherche : objectifs et démarches, construction de l'objet et problématique, définir les méthodes appropriées, techniques de recueil des données, constater et analyser.

Pour illustrer ces différentes étapes, le cours s'appuiera d'une part sur des cours théoriques, des textes d'enquêtes sociologiques et d'autre part sur les objets de recherche des étudiant.e.s.

BIBLIOGRAPHIE

Beaud S et Weber F. *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La découverte, 2005.

Berthier N. *Les techniques d'enquête. Méthode et exercices corrigées*, Paris, Colin.1998.

Blanchet A et Gotman A. *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan, 2005.

Bourdieu P. *Questions de sociologie*, Paris, Éd de Minuit, 1980.

Favret- Saada J. 1977. Les mots, la mort, les sorts : la sorcellerie dans le Bocage, Paris, Gallimard.

LE Play, F. 1855. Les ouvriers européens. Études sur les travaux, la vie domestique et la condition morale des populations ouvrières de l'Europe, précédées d'un exposé sur la méthode d'observation, Paris, Imprimerie Impériale.

Schwartz, O. 1990. *La vie privée des ouvriers. Hommes et femmes du Nord*, Paris, PUF.

Quivy R et Van Campenhoudt L. *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 1988.

Zola É. 1987. Les carnets d'enquêtes : une ethnographie inédite de la France, Paris, Plon.

Modalités d'évaluation de l'ECUE 2.1

Régime général : contrôle continu écrit.

Régime dérogatoire : travail écrit, prendre contact avec l'enseignant responsable.

Régime général et dérogatoire : dossier, prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

ECUE 2.2 Techniques d'enquête

3 ECTS

Enseignante responsable : Hakima MOUNIR (amounir@u-pec.fr)

18h TD

CONTENU

Cet enseignement permet d'accompagner les étudiant.e.s à s'approprier différentes techniques de recueil de données utilisées en sciences sociales : la méthode de l'entretien, l'observation et le questionnaire.

Procéder à l'analyse des données empiriques recueillies demande des méthodes d'analyse que nous exposons en cours.

BIBLIOGRAPHIE

Beaud, Stéphane, 1996, L'usage de l'entretien en sciences sociales, Plaidoyer pour l'entretien ethnographique, *Politix* (35): 226-257.

Bernstein, Basil, 1975, *Langage et classes sociales*, Paris : Editions de Minuit.

Blanchet, Alain, Anne Gotman, 1992, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris : Nathan.

Bourdieu, Pierre, 1984, L'opinion publique n'existe pas, In *Questions de sociologie*, P, Bourdieu, Paris : Les éditions de Minuit.

Bourdieu, Pierre, 1993, *La misère du monde*, Paris : Seuil.

Bourdieu, Pierre, 1994, L'illusion biographique, In *Raisons pratiques*, edited by P. Bourdieu, Paris : Seuil.

Bourgois, Philippe, 1993, Homeless in El Barrio, In *La misère du monde*, edited by P. Bourdieu, Paris : Seuil.

Champagne, Patrick, Rémi Lenoir, Dominique Merllié, Louis Pinto, 1999, *Initiation à la pratique sociologique*, Paris : Dunod.

De Singly, François, 1992, *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Paris : Nathan.

Lewis, Oscar, 1961, *Les enfants de Sanchez*, Paris : Gallimard.

Spire, Alexis, 2008, *Accueillir ou reconduire : enquête sur les guichets de l'immigration*, Paris : Raisons d'agir.

Wacquant, Loïc, 1989, Corps et âme, Notes ethnographiques d'un apprenti boxeur, *Actes de la recherche en sciences sociales* (80):34-67.

Wallraff, Günter, 1986. *Tête de Turc*, Paris : La Découverte.

Modalités d'évaluation de l'ECUE 2.2

Régime général : Contrôle continu écrit.

Régime dérogatoire : Travail écrit, contacter l'enseignant.

Régime général et dérogatoire : Travail écrit, prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

Les étudiant.e.s doivent contacter les enseignants en cas d'absence.

UE 3 - LANGAGES ET OUTILS PROFESSIONNELS

ECUE 3.1 Langages et outils professionnels

3 ECTS

Enseignante responsable : Lissia AMACH (amachf@tcd.ie)

24h TD

CONTENU

L'enseignement prend appui sur le CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) et vise à développer l'autonomie des étudiants.

Les activités langagières suivantes sont donc systématiquement travaillées : **compréhension orale et écrite, expression écrite, expression orale en continu et en interaction.**

L'objectif des cours est de permettre aux étudiants de communiquer dans les situations de la vie quotidienne, de consolider leur autonomie dans les cinq compétences énumérées ci-dessus.

Ils ont également pour objectif la compréhension de textes authentiques, l'approfondissement de la connaissance de la culture des pays anglophones, et le perfectionnement de la communication orale et écrite.

Les activités d'usage de la langue s'articulent autour d'entrées culturelles et sociétales.

Ainsi nous aborderons la libéralisation du système éducatif et de formation britannique, en nous interrogeant sur le remplacement des *comprehensive schools* par les *academies*, mais aussi par les *free schools*, lesquelles sont cogérées par les parents et les bassins d'emploi, et néanmoins soumises, du fait d'un programme national à respecter, à un fort contrôle gouvernemental.

Une approche nouvelle se dessine à travers cette libéralisation du système, qualifiée de « bottom to top approach », générant des systèmes innovants (*lifelong learning*, qualification économique et professionnelle...).

Les étudiants découvriront également EPREL langues, qui leur permettra de travailler l'anglais en autonomie.

BIBLIOGRAPHIE

Berland-Delepine La Grammaire Anglaise de l'Etudiant Ophrys, 2000

Jean Rey Le Mot Et L'Idee Anglais 2Ophrys, 1991

www.npr.org

www.bbc.co.uk/radio4/

www.nytimes.com

www.guardian.co.uk

www.iht.com

Modalités d'évaluation ECUE 3.1

Régime général : contrôle continu, 50% écrit et 50% oral.

Régime dérogatoire : devoir sur table de 2 heures ; compréhension et expression écrites.

Régime général et dérogatoire : devoir sur table d'1 heure et demie ; compréhension et expression écrites.

Prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

ECUE 3.2 TICE

3 ECTS

24h TD

Enseignant responsable : Ludovic PEGOURIE (ludovic.pegourie@orange.fr)

12h TD

CONTENU

Ce cours poursuivra deux objectifs relatifs aux Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE). Le premier sera de permettre aux étudiants de découvrir et de mieux appréhender certains outils de mise en forme et de traitement des données, en distinguant leur utilisation dans un contexte professionnel ou universitaire. Le second sera de sensibiliser les étudiants aux enjeux de l'information à l'ère des fake-news, des médias alternatifs, des lanceurs d'alertes et des fuites de données. Il sera également abordé des thèmes comme le pillage des données personnelles et l'ouverture des données publiques pour une utilisation citoyenne. Les inégalités d'accès aux outils numériques ou, autrement nommées, la « fracture numérique », notamment dans les QPV, sera un autre sujet à développer dans le cadre de ce cours. Pour atteindre ces deux objectifs, les travaux dirigés développeront une dimension pratique axée sur l'utilisation de certains outils (Microsoft Word, Microsoft Excel, etc.) et une dimension théorique constituée d'un ensemble de textes à lire et à analyser, en lien avec le domaine de l'éducation populaire.

BIBLIOGRAPHIE

Balleys, C. (2017). *Socialisation adolescente et usage du numérique. Synthèse de la revue de littérature*, Rapport d'étude INJEP.

Barathon, D. (2022). *Exclusion numérique : fracture numérique et illectronisme*. VA éditions.

Bellair, A. -S. (2016). Les TICE vues par les enseignants : entre visées éthiques et attentes institutionnelles, *Interfaces numériques*, 5, 3. <https://doi.org/10.25965/interfaces-numeriques.3175>

Boullier, D. (2019). *Sociologie du numérique*. Armand Colin.

Cliche, J. -F. (2020). *Fake news : le vrai, le faux et la science*. Éditions MultiMondes.

Dubasque, D. (2019). *Comprendre et maîtriser les excès de la société numérique*. Presses de l'EHESP. <https://doi.org/10.3917/ehesp.dubas.2019.01>

Granjon, F. (2022). *Classes populaires et usages de l'informatique connectée : des inégalités sociales-numériques*. Mines ParisTech-PSL.

Mandaron, A. & Gille, L. (2023). Usages du numérique en contexte professionnel et animation de réseau dans les centres sociaux. *Cahiers de l'action*, 60, 44-55. <https://doi.org/10.3917/cact.060.0044>

Pasquier, D. (2018). *L'Internet des familles modestes : enquête dans la France rurale*. Presse des Mines.

Peres, J. (2023). L'*open data* dans les recherches participatives : partager les connaissances tout en stimulant les échanges. *Cahiers de l'action*, 60, 85-93. <https://doi.org/10.3917/cact.060.0085>

Proulx, S. (2015). La sociologie des usages, et après ? *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 6. <http://journals.openedition.org.ezproxy.u-pec.fr/rfsic/1230>

Wyatt, S. (2010). Les non-usagers de l'internet. Axes de recherche passés et futurs, *Questions de communication*, 18. <http://questionsdecommunication.revues.org/397>

ECUE 3.2 TICE

Enseignante responsable : Vanessa Lamarre (v.lamare@live.fr)

12H TD

CONTENU

Ce cours vise à développer des compétences numériques transversales des étudiants et de leur futur environnement professionnel. Il a également pour but de former les étudiants aux usages éthiques et responsables du numérique en se basant sur des exemples concrets issus du terrain professionnel et sur des outils mis en place dans le cadre de l'action sociale.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

ANAP. (2021). Virage numérique dans le secteur médico-social. Grands enseignements des acteurs de terrain.

Brasseur & Biaz. (2018). L'impact de la digitalisation des organisations sur le rapport au travail entre aliénation et émancipation. Question(s) de management.
<https://doi.org/10.3917/qdm.182.0143>

Steve Jacob, Seima Souissi. « Les intervenants sociaux face à la transformation numérique: Synthèse de littérature internationale sur l'évolution de la mission et des compétences professionnelles » Revue des politiques sociales et familiales 2022.

Revue des politiques sociales et familiales : Dématérialisation des services publics et accès aux droits, 2022

Meyer Vincent, (sous dir). *Les Technologies numériques au service de l'usager... Au secours du travail social ?* Édition les Études hospitalières, 288 pages, Bordeaux,

Modalités d'évaluation de l'ECUE 3.2

Régime général :

Lors de la dernière séance, une évaluation sera réalisée. Elle sera déclinée en trois exercices portant sur la mise en forme, le traitement des données et l'analyse synthétique de recherche relative aux enjeux liés au développement des usages des outils numériques dans le domaine de l'éducation populaire.

Régime dérogatoire :

Les étudiants en régime dérogatoire devront déposer un document sur EPREL divisé en deux parties : une première intégrant la réalisation des exercices demandés par l'enseignant et une seconde intégrant une analyse synthétique de deux pages à propos du développement des usages des outils numériques dans le domaine de l'éducation populaire.

Accompagnement pédagogique :

Les étudiants en régime dérogatoire se rapprochent de leurs camarades de promotion pour obtenir le contenu des cours ou ils sollicitent l'enseignant pour recevoir l'ensemble des supports structurant ce cours.

Rattrapage :

Les étudiants qui passeront le rattrapage devront rendre sur EPREL une fiche de lecture réalisée à partir d'une sélection d'articles.

ECUE 3.3 Outils de professionnalisation

3 ECTS

Enseignant responsable : Christophe JAUNET (christophe.jaunet@u-pec.fr)

24h TD

CONTENU

Cet enseignement portera sur les politiques urbaines et plus particulièrement sur les politiques de la ville menées dans les quartiers prioritaires situés dans les banlieues des grandes agglomérations et dans les espaces périphériques des villes moyennes.

Les politiques de la ville, bien que constituées dès les années 70 à travers notamment la procédure Habitat et Vie Sociale (HVS) en 1977, ont été formalisées en 1983 par Hubert Dubedout dans son rapport « *Ensemble, refaire la ville* ». Cette politique se décline en une succession d'interventions publiques à l'échelle locale, traitées dans une politique globale portant à la fois sur la morphologie urbaine par l'amélioration du cadre bâti (NPNRU), le traitement social sur la vie quotidienne des habitants en faveur des plus fragiles économiquement (Réforme du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine).

Le cours abordera successivement trois parties :

- Approche socio-historique : émergence du problème des quartiers d'habitat social : quelques rappels de la politique d'aménagement du territoire et des politiques urbaines menées en France dans l'immédiat après-guerre (1945/1975).
- Chronologie des réformes sur les quarante dernières années jusqu'à la réforme de février 2014.
- Principes directeurs et outils juridiques de mise en œuvre du Contrat de Ville : Cerfa n°12156*05 qui sera présenté en TD et qui sera utilisé pour l'évaluation des étudiants. Un projet devra être présenté à l'oral lors de la dernière séance de TD.

BIBLIOGRAPHIE

Claude Chaline, *Les politiques de la ville*, 9^e Ed° mars 2018, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? » n° 3232

Rémi Dormois, *Les politiques urbaines, histoire et enjeux contemporains*, 3^{ème} trimestre 2015, Rennes, PUR, coll. Didact aménagement

Alexandra Monot, *La France urbaine*, 2019, Paris, Bréal, coll. Thèmes et débats Géographie

Diversité, Revue d'actualité et de réflexion pour l'action éducative, *L'expérience du territoire, 40 ans de politique de la ville*, n°193, Sept/Dec 2018

Modalités d'évaluation de l'ECUE 3.3

Régime général : Contrôle continu dans les TD (100% de la note) Rédaction d'un projet en utilisant le CERFA

Régime dérogatoire : Rédaction d'un CERFA. Prendre contact avec l'enseignant responsable.

Régime général et dérogatoire : Devoir sur table portant sur des questions de cours

UE 4 - CONTEXTES ET ENVIRONNEMENTS PROFESSIONNELS

ECUE 4.1 Analyse du travail et des organisations

3 ECTS

Enseignant responsable : Stuart HARRISON (stuart.harrison@u-pec.fr)

24h TD

CONTENU

L'objet général de l'ECUE est d'accompagner les étudiants dans l'acquisition et l'utilisation de concepts et de repères méthodologiques permettant d'analyser une situation organisationnelle, à partir de ses aspects formels et informels.

L'observation et l'analyse des aspects informels (comportements individuels et collectifs) permettent notamment de comprendre la nécessité de considérer des organisations dans leurs particularités. Différentes théories sur le travail et sur l'organisation sont d'abord proposées en montrant leurs principales caractéristiques et leurs limites théoriques : l'approche rationaliste et scientifique; l'approche psychosociologique.

L'analyse stratégique et systémique des situations organisationnelles, en tant que proposition conceptuelle et méthodologique principale de cet ECUE, représente une possibilité de dépasser certaines de ces limites.

Elle est développée à travers une présentation des concepts et l'étude de cas (exercices d'application).

Différents concepts organisationnels sont exposés (le pouvoir, la rationalité limitée, les représentations collective de la réalité, le changement, le système, le jeu, la stratégie) et la posture intellectuelle de l'observateur est explorée à travers le recueil des données et le raisonnement pratique. Les approches possibles au changement et à la coopération sont questionnées à travers les cas étudiés, ainsi que des phénomènes rencontrés de manière récurrente dans les organisations (interactions conflictuelles, non-conformité, démotivation, freinage, absentéisme).

L'approche pédagogique vise ainsi à faciliter l'acquisition, à partir de l'étude des cas et accompagné par l'enseignant, d'un cadre méthodologique pour que l'étudiant puisse approfondir sa propre réflexion sur les enjeux de la coopération, pour l'ensemble des membres d'une organisation, et les difficultés rencontrées pour mener à bien un projet ou une action collective.

BIBLIOGRAPHIE

Bernoux P., La sociologie des organisations, Le Seuil, 1985, 365 p.

Foudriat M., Sociologie des organisations, Pearson, 2005, 340 p.

Crozier M. et Friedberg E., L'acteur et le système, Le Seuil, 1977, 497 p.

Friedberg E., Le pouvoir et la règle, Le Seuil, 1993.

Modalités d'évaluation ECUE 4.1

Régime général : contrôle continu, validation par la présentation orale d'un dossier individuel.

Régime dérogatoire : dossier à retourner par mail.

Régime général et dérogatoire : écrit à rendre, prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

Accompagnement pédagogique : présentation des concepts et textes ; travail en grand et petit groupe sur des cas pratiques avec un accompagnement par l'enseignant.

ECUE 4.2 Découverte des milieux professionnels

3 ECTS

Enseignant responsable : Redouane TAMERT (redoua@live.fr)

24h TD

CONTENU

L'éducation au développement durable représente un défi majeur pour les acteurs associatifs et institutionnels. Citoyens enseignants, éducateurs et animateurs, mettent leur énergie et leur intelligence collective pour face aux enjeux environnementaux, économiques, culturels et sociaux qui menacent l'avenir.

Des initiatives citoyennes locales portés par les travailleurs sociaux voient le jour dans nos territoires, elles ouvrent de nouvelles voies d'une participation réelle à l'émergence d'un changement en profondeur de notre façon de produire et de consommer. Ainsi la maxime : Agir localement et réfléchir globalement se trouve incarnée, en adéquation avec les préoccupations des citoyens.

C'est autour de ces questions que nous partagerons nos expériences professionnelles.

BIBLIOGRAPHIE

Edgar Morin, A B kern , *Terre patrie*. Paris Seuil 1993.

P Matage . *Les enjeux du développement durable*. Paris. L'Harmattan 2005.

Brundtland G.H . *Notre avenir à tous*. Paris , le fleuve 1987.

Boutaud A. (2002) Le développement durable, entre construction coopérative et appropriation compétitive : une valeur nouvelle issue de la négociation internationale, Rapport à l'ADEME n°1, 59 p.

Brodhag C. (1994) Pour concilier l'entreprise et l'environnement, il faut adopter une approche systémique. *Annales des Mines*, décembre 1994.

Brodhag C. (2002), La recherche d'une autre mondialisation, suppose une nouvelle manière de gouverner, in *Les nouveaux utopistes du développement durable*, ouvrage collectif sous la direction de Anne -Marie Ducroux, collection Mutation, éditions Autrement

CIRAD (1995) La notion de développement durable (<http://www.reds.msh-paris.fr/communication/textes/devdur.html>)

Modalités d'évaluation ECUE 4.2

Régime général : contrôle continu oral et présence à 6 rencontres du mardi obligatoires.

Régime dérogatoire : travail écrit.
Prendre contact avec l'enseignant responsable.

Régime général et dérogatoire : dossier, prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

Accompagnement pédagogique : 4 ateliers, suivi individualisé, outils méthodologiques en ligne

UE 5 – SEMINAIRES DE PRE-SPECIALISATION

ECUE 5.1 Séminaire spécialisé

60h TD

3 ECTS

Enseignant(e)s responsables : Yahia ADANE (yahia.adane@u-pec.fr)
Frédérique MONTANDON (frederique.montandon@u-pec.fr)

Intervenant(e)s : Hakima MOUNIR (amounir@u-pec.fr)

ECUE 5.1a Animation et Éducation Populaire : Y.Adane

24h TD

CONTENU

L'éducation populaire est un courant d'idées qui concourt à construire des alternatives éducatives, économiques, sociales et politiques au travers d'un ensemble de valeurs fondamentales qui contribuent à la modification des rapports sociaux et à l'émancipation civique et intellectuelle des individus et des groupes.

Elle permet au plus grand nombre d'accéder à la connaissance, de s'épanouir, de prendre la parole, d'agir collectivement en prenant la parole dans des groupes et de trouver la place de citoyen qui revient à chacun.

Dans un monde en pleine mutation où chaque personne réinterroge sa place dans la société, le réinvestissement du citoyen dans une dynamique collective au service de la transformation sociale suppose de revenir aux valeurs fondatrices de l'éducation populaire afin de retrouver des sources d'inspiration pour mieux s'adapter aux nouveaux modes d'intervention sociale et aux défis actuels.

Une réflexion sera menée lors des séances de Travaux Dirigés (TD) sur les actions mises en œuvre par des associations d'éducation populaire en matière d'animation dans les quartiers populaires notamment. Les étudiants auront à mettre en place dans le cadre d'une recherche-action un projet signifiant inscrit dans un contexte territorialisé avec un souci d'associer au plus près les habitants.

BIBLIOGRAPHIE

BOURRIEAU (J), *L'éducation populaire réinterrogée*, L'Harmattan, 2001

CACERES (B), *histoire de l'éducation populaire*, Collection Peuple et culture N°16, Editions du Seuil, 1964.

Charte de l'éducation populaire, CNAJEP, 15 décembre 2005.

MIGNON (J.M), *Une histoire de l'éducation populaire*, Paris Ed. La découverte, 2007.

MAUREL (C), *Education populaire et puissance d'agir*, Paris, Ed. l'Harmattan, 2010

POUJOL (G), *L'éducation populaire, histoire et pouvoirs*, 1980.

VIVERET (P), *L'éducation populaire pour construire le citoyen*, Paris, Ed. Chronique sociale, 2018

D'autres références seront indiquées lors des séances de TD.

Modalités d'évaluation ECUE 5.1a

Régime général : Contrôle continu pendant les TD (travail sur dossiers et présentations orales).

Régime dérogatoire : travail écrit, prendre contact avec l'enseignant.

Rattrapage régime général et dérogatoire: travail écrit, prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

CONTENU

Aborder les théories et les pratiques de la communication (schéma de la communication, intersubjective, en groupe, conduite de réunion). Il s'agira de s'approprier les bases de la communication interpersonnelle (se former à l'entretien non-directif), d'identifier les différents types de communication, de développer une écoute active, de poser les "bonnes" questions. Les objectifs concernent également la formation à la conduite de réunion qui amène à cerner les fondamentaux de l'animation de réunion, à créer une dynamique de réunion.

BIBLIOGRAPHIE

Abric J.-C., *Psychologie de la communication*, Théories et méthodes, Armand Colin, Coursus, 3^e édition, 2008.

Amado, G., & Guittet, A., *La dynamique des communications dans les groupes*, A. Colin, Coll. U, Paris, 1975.

Anzieu D. & Martin J.-Y., *La dynamique des groupes restreints*. PUF. 1986.

Mucchielli, R., *Communications et réseaux de communication*, ESF, 1971.

Mucchielli, R., *Conduites de réunion*, ESF, 1969.

Trognon A. & Bromberg M., *Psychologie sociale et ressources humaines*, PUF, 2007.

Watzlawick P., Helmick J. *Une logique de la communication*. Paris, Le livre de poche, 1979.

Modalités d'évaluation ECUE 5.1b

Régime général : 100% écrit

Régime dérogatoire : prendre contact avant le 20 octobre avec l'enseignant : frederique/montandon@u-pec.fr

Rattrapage régime général et dérogatoire : après la publication des résultats de la 1^{ère} session, prendre contact avec l'enseignante : frederique/montandon@u-pec.fr

CONTENU

Séminaire de lecture « sociologie de l'immigration ». Lectures des textes fondamentaux.

Ce séminaire entend prendre pour objet les nouveaux paradigmes relatifs à la question migratoire, notamment les dynamiques familiales sous le prisme du genre et d'étudier l'articulation avec d'autres questions sociétales. L'accent sera particulièrement mis sur la nécessité de penser ses propres représentations et d'aborder de façon distanciée, dépassionnée et réflexive des problématiques sociales d'actualité. À travers différents écrits et enquêtes sociologiques, les questions d'intégration, d'immigration, ethnicité, discrimination et de genre devront donc amener les étudiants à penser différemment leur regard et posture afin de mieux appréhender la pluralité des modèles sociaux.

BIBLIOGRAPHIE

AMSELLE J.L., E. M'BOKOLO (dir.), 1985, *Au cœur de l'ethnie*, Paris, La Découverte.

BEAUD Stéphane, 2018, *La France des Belhoumi. Portraits de famille (1977-2017)*, Paris, La Découverte, 352 p.

BRUBAKER R., 1997, *Citoyenneté et nationalité en France et en Allemagne*, Paris, Belin.

ESCAFRE-DUBLET A., 2011, « Mesurer l'intégration des immigrés. Genèse et histoire des enquêtes. Girard Stoezel, 1945-1953 », *Genèses*, 84-3, p. 93-112.

FASSIN D., 2010, « Ni race ni racisme. Ce que racialiser veut dire », in *Les Nouvelles Frontières de la société française*, D. Fassin (éd.), Paris, La Découverte.

HAJJAT A., 2010, « Port du hijab et "défaut d'assimilation". Étude d'un cas problématique pour l'acquisition de la nationalité française », *Sociologie*, 4-1, p. 439-455.

DOI :

HILY, Marie-Antoinette, 2009, « Chapitre 1 - L'usage de la notion de « circulation migratoire » », Geneviève Cortes éd., *Les circulations transnationales. Lire les turbulences migratoires contemporaines*. Armand Colin, pp. 21-28.

KAUFMANN Jean-Claude, 2004, *L'invention de soi. Une théorie de l'identité*, Paris, A. Colin, coll. Individu et société, 352 p.

KHOSROKHAVAR Farad, 2014, *Radicalisation*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, coll. « Interventions ».

LAHIRE Bernard, 2004, *La Culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi* Paris, La Découverte, 777 p.

LAPEYRONNIE Didier, 2008, *Ghetto urbain. Ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui*, Paris, Robert Laffont, series : « Le monde comme il va ».

REA Andréa et TRIPIER Maryse, 2003, *Sociologie de l'immigration*, Paris, La Découverte (Coll. Repères, 364).

TODD E., 1994, *Le Destin des immigrés. Assimilation et ségrégation dans les démocraties occidentales*, Paris, Seuil.

Rea, Andrea (2014), *Contrôler les indésirables à la frontière-réseau*. En ligne à <http://www.antiatlas.net/blog/2014/04/08/colloque-rea/>

SAYAD Abdelmalek, 2006, *L'Immigration ou les paradoxes de l'altérité. 1. L'illusion du provisoire*, Paris, Éditions Raisons d'agir.

TRIBALAT M., 1995, *Faire France. Une enquête sur les immigrés et leurs enfants*, Paris, La Découverte.

Modalités d'évaluation de l'ECUE 5.1c

Régime général : Participation aux discussions sur les lectures obligatoires et aux exercices participatifs : 20%

- Examen oral : 80%
- Une Question d'analyse critique à préparer à l'avance
- Question(s) sur les lectures obligatoires

Régime dérogatoire : prendre contact avant le 20 octobre avec l'enseignante amounir@u-pec.fr

Rattrapage régime général et obligatoire : après la publication des résultats de la 1ère session, prendre contact avec l'enseignante. Participation aux discussions sur les lectures obligatoires et aux exercices participatifs : 20% · Examen oral : 80% · Une Question d'analyse critique à préparer à l'avance Question(s) sur les lectures obligatoires

ECUE 5.2 Séminaire professionnel

3 ECTS

Enseignante responsable : Hakima MOUNIR (amounir@u-pec.fr)

Intervenant(e)s : Meriem EL BADRAOUI, Régine LABAN, Gilles PINEAU et d'autres intervenants

24h TD

CONTENU

Ce cours est sous forme d'ateliers expérimentaux aborde des questions et pratiques sociales liées au champ de l'animation sociale. Il vise à sensibiliser des étudiant.e.s et à les former à l'accompagnement des habitants à résoudre des situations et des problèmes à travers des outils d'écoute, de conscientisation, d'animation de réunions, d'actions dans l'espace public et faire émerger et animer des actions collectives à visée émancipatrice..

Deux intervenant-e-s professionnel-e-s contribuent à ces ateliers en co-animation d'une partie des ateliers avec les enseignantes et les étudiant.e.s.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Bacqué Marie-Hélène & Biewener Carole (2013), *L'empowerment, une pratique émancipatrice ?* Paris : La découverte, 175 p.

Bernardet Clémence & Thalineau Alain (2018), *La participation citoyenne. Sur les ambiguïtés du « pouvoir d'agir »* dans *Travail social, travail politique ?*, Revue Savoir/Agir, Vulaines sur Seine : éditions du croquant, 124 p.

Brusadelli Nicolas (2018), *Réinventer l'animation par l'éducation populaire ?*, dans *Travail social, travail politique ?*, Revue Savoir/Agir, Vulaines sur Seine : éditions du croquant, 124 p.

Carrel Marion (2016), *Injonction participative ou empowerment ? Les enjeux de la participation*, dans *De la participation au pouvoir d'agir*, Revue vie sociale n°19, Toulouse : éditions Eres, 232 p.

Collectif (2016), *Education populaire et féminisme. Récit d'un combat (trop) ordinaire*, Rennes : La grenaille, 212 p.

Coti Guillaume (2016), *Faire « avec » les habitants. « Pouvoir d'agir » et renouvellement des pratiques des centres sociaux*, dans *Ma cité s'organise*, Revue Mouvements n°85, Paris : La découverte, 168 p.

Delawarde C. et al (2016), *Soutenir la parentalité : un nouveau défi économique et politique*, dans *Protection de l'enfance. Vers une nouvelle intégration des parents ?*, Revue internationale de l'éducation familiale n°39, Paris : l'Harmattan, 172 p.

Deverchère Nelly (2017), *Innovations et engagement des travailleurs sociaux en faveur du développement du pouvoir d'agir*, dans *De la participation au pouvoir d'agir*, Revue vie sociale n°19, Toulouse : éditions Eres, 232 p.

Freire Paolo (1982), *Pédagogie des opprimés*, Paris : La découverte, 202 p.

Dubet, F. (1994). *Sociologie de l'expérience*. Paris : éditions du Seuil. 272 p.

Lebon, F. (2009). *Les animateurs socioculturels*. Paris : La découverte. 121 p.

Modalités d'évaluation ECUE 5.2

Régime général : Contrôle continu écrit et oral, dossier à rendre.

Régime dérogatoire : Dossier individuel

Rattrapage régime général et dérogatoire : Dossier individuel
Prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

ECUE 5.3 Contextes institutionnels

3 ECTS

Enseignante responsable : Isabelle CARIAT (isabellecariat@hotmail.com)

18h TD

CONTENU

Les fondamentaux du droit du travail

Cet enseignement s'adresse à des non-juristes et constitue une approche généraliste, claire et actualisée permettant aux étudiants de savoir analyser les questions de droit du travail et d'en appliquer les notions essentielles aux situations rencontrées dans leurs contextes professionnels.

Ce cours, après l'étude des principales sources du droit du travail, couvrira les différentes étapes de la vie d'un contrat de travail de l'embauche à la rupture du contrat.

BIBLIOGRAPHIE

RAY Jean-Emmanuel, Droit du travail-Droit vivant, Wolters Kluwer, 2021

ANZERO Gilles, BOUGARD Dirk, DOCKES Emmanuel, Droit du travail 2021, Précis Dalloz, 34^{ème} édition

TOP'ACTUEL, Droit du travail 2020-2021, Hachette

BELLIVIER Muriel, Droit du travail - Aide-mémoire - Droit du travail dans le secteur social et médico-social de A à Z, Dunod, 2015.

Modalités d'évaluation ECUE 5.3

Régime général : Un travail écrit à rendre

Régime dérogatoire : Un travail écrit à rendre

Rattrapage régime général et dérogatoire : Un travail écrit à rendre

Séance d'observation





ECUE 6.1 Etude de terrain

8 ECTS

Enseignante responsable : Hakima MOUNIR (amounir@u-pec.fr)

Intervenant(e)s : Laurence COSTES (laurence.costes@u-pec.fr)
Frédérique MONTANDON (frederique.montandon@u-pec.fr)

54h TD

CONTENU

Ce cours est organisé en deux ateliers : le stage et la note de problématique.

Le premier atelier se déroule à la faculté, tandis que le deuxième se déroule dans les lieux de stage tels que le centre social Cachan, centre social Créteil, CHR Paris, Maison des Arts de Créteil (MAC), Association d'éducation populaire (AEP) Paris 20.

L'objectif de cette alternance est de permettre aux étudiants d'articuler théorie et pratique en s'immergeant dans le monde professionnel. Chaque étudiant devra se conformer aux règles propres à la structure qui les accueille.

A la fin du stage, chaque groupe d'étudiants (maximum 3) devra rendre une note de problématique décrivant de manière analytique leur expérience de stagiaire, en la reliant aux connaissances théoriques, méthodologiques et techniques acquises au cours de leur formation universitaire. Ils devront également rendre un rapport collectif sous forme de diagnostic, qui consiste à identifier les enjeux du projet, à finir les concepts et élaborer un ou plusieurs scénarios d'intervention, en amont des phases de prescriptions et préconisations. Les étudiants seront accompagnés par les trois enseignantes référentes et par les tuteurs de stage.

BIBLIOGRAPHIE

Becker Howard S, 2002, Les ficelles du métier, Paris, La Découverte.

Céfaï Daniel (dir.), 2003, L'enquête de terrain, Paris, La Découverte.

Fassin Didier et Bensa Alban (dir.), 2008, Les politiques de l'enquête. Epreuves ethnographiques, Paris, La Découverte.

Peneff Jean, 2009, Le goût de l'observation. Comprendre et pratiquer l'observation participante en sciences sociales, Paris, La Découverte/Grands repères.

Jounin Nicolas, 2014, Voyage de classes. Des étudiants de Seine-Saint-Denis enquêtent dans les beaux quartiers, Paris, La Découverte

Peneff Jean, 2009, Le goût de l'observation. Comprendre et pratiquer l'observation participante en sciences sociales, Paris, La Découverte/Grands repères.

Modalités d'évaluation de l'ECUE 6.1

Régime général : contrôle continu

Régime dérogatoire : Prendre contact avec l'enseignant responsable.

Régime général et dérogatoire : Prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

ECUE 6.2 Note de problématique

7 ECTS

Enseignante responsable : Hakima MOUNIR (amounir@u-pec.fr)

Intervenant(e)s : Laurence COSTES (laurence.costes@u-pec.fr)

Frédérique MONTANDON (frederique.montandon@u-pec.fr)

54h TD

CONTENU

Les ateliers de recherche consacrés à la note de problématique sont organisés en sous-groupes (environ 6 à 10 personnes selon l'effectif de la promotion).

Ils ont pour vocation d'accompagner les étudiant.e.s. dans la démarche de la recherche. Ces ateliers vous aident à acquérir la rigueur et les outils nécessaires à recherche.

La formulation de questions de recherche pertinentes, le bon déroulement d'une enquête de terrain et la rédaction d'un document final correspondant aux critères de scientificité mais aussi, étape souvent négligée, à des exigences de forme fondamentales.

Chaque étudiant.e.s doit pouvoir rendre compte des éléments de son travail personnel et de sa progression tout au long du cursus afin que les guidants puissent attester de la « conformité » de la démarche et la soutenir.

Pour cela, il doit procéder à la recherche d'un corpus documentaire approprié, au traitement de son objet d'étude et fournir un travail régulier de lecture et d'analyse de celui-ci.

BIBLIOGRAPHIE

Arborio A-M; Fournier P, *L'enquête et ses méthodes: l'observation directe*, A. Colin, coll. 128, (1999) 2008.

Bardin L, *L'analyse de contenu*, PUF Quadrige, (1993) 2007.

Beaud Stéphane ; Weber Florence, *Guide de l'enquête de terrain*, La Découverte, 1997.

Becker Howard S ; *Les ficelles du métier*, Guide Repères, la Découverte, 2002.

Blanchet A ; Gotman A, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, A. Colin, coll. 128, 2007.

Quivy R ; Van Campenhoudt L, *Manuel de recherches en sciences sociales*, Dunod, 2006.

Modalités d'évaluation de l'ECUE 6.2

Régime général : contrôle continu 50% écrit et 50% oral.

Régime dérogatoire : 50% écrit et 50% oral.

Prendre contact avec l'enseignant responsable.

Régime général et dérogatoire : 50% écrit et 50% oral.

Prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

La cérémonie des lauréats constitue un moment fort consacré à la remise des diplômes



